

À l'intention des médecins omnipraticiens concernés
des médecins spécialistes concernés

8 juin 2010

Rémunération des services médico-administratifs visés par la *Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles* et la *Loi sur les accidents du travail*

Nouveau code d'acte pour le certificat médical du plongeur professionnel

◆ MANUEL DE FACTURATION → ONGLET B – CONSULTATION ET EXAMEN

La Régie vous informe que la modification du *Règlement sur la santé et la sécurité du travail*, concernant le travail effectué en plongée, a été publiée à la *Gazette officielle du Québec*. De ce fait, le service médico-administratif suivant, codé **09954**, entre en vigueur le **10 juin 2010** :

CERTIFICAT MÉDICAL DU PLONGEUR PROFESSIONNEL

Il s'agit du certificat délivré après examen, par le médecin de plongée de niveau I ou de niveau II, indiquant si l'état de santé du plongeur professionnel le rend apte à plonger professionnellement et si cette personne présente des restrictions susceptibles de limiter ses activités à titre de plongeur, le tout selon les dispositions de la *Loi sur la santé et la sécurité du travail* et du règlement concerné.

09954 rédaction et remise sans délai au travailleur du certificat médical du plongeur professionnel

Les avis administratifs reliés à ce service qui se trouvent à la page B-31 du *Manuel de facturation des omnipraticiens* et à la page B-162 du *Manuel de facturation des spécialistes* sont remplacés par le suivant :

AVIS : *Le médecin doit être autorisé par les parties négociantes pour réclamer ce service.*

Veillez utiliser la Demande de paiement – Médecin n° 1200 et inscrire la date à laquelle le formulaire a été rempli dans la case DATE DE L'ACCIDENT.

FACTURATION

La Régie sera prête à recevoir la facturation du code d'acte **09954** à compter du **20 juin 2010**.

c. c. Agences de facturation
Développeurs de logiciels – Médecine

Courriel
services.professionnels@ramq.gouv.qc.ca

Téléphone
Québec 418 643-8210
Montréal 514 873-3480
Ailleurs 1 800 463-4776

Télexcopieur
Québec 418 646-9251
Montréal 514 873-5951

NOS PRÉPOSÉS SONT EN SERVICE
DU LUNDI AU VENDREDI,
DE 8 H 30 À 16 H 30
(MERCREDI DE 13 H À 16 H 30)